Image not found or type unknown

mariage avec immigrée sans papiers ni visa

Par **rintintin**, le **18/10/2008** à **22:12**

je vis actuellement avec une jeune femme immigrèe sans papiers ni visa depuis maintenant deux ans . cette jeune femme est d'orine marocaine, aussi nous souhaitons vivement nous marier. je suis francais . de peur que nous soyons séparés par les autorités,nous n'avons a ce jour accompli aucune demarche. j'ai entendu dire que certain maire accepté de proceder au mariage sans papier. quand est il exactement? y a t'il une possibilité pour mariage

Par **jeetendra**, le **19/10/2008** à **16:14**

bonjour, le fait qu'elle soit en situation irrégulière ne vous empechera pas de vous marier, par contre après le mariage pour obtenir sa régularisation c'est pas évident, avez vous pris contact avec le gisti ou la cimade pour plus d'infos, cordialement

Par **as31**, le **31/03/2009** à **11:12**

salut
j'aimerais savoir comment sait passe la suite car j'ai vu que sa datter de 2008 et je suis exatement dans la meme situation que toi au moment de ton mesage donc si tu pourrais m'eclairer je t'en remercirais d'avance
bislama

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés